

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de titre de créance) lié au risque de crédit lié à Markit iTraxx Europe S45 Index
Identificateur du produit	ISIN: XS3287598612
Nom de l'initiateur du PRIIP	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A. ("BBVA"), agit en tant qu'initiateur, tandis que BBVA Global Markets B.V. est l'émetteur du Produit (l'"Émetteur") et assume les obligations de paiement à l'égard du Client.
Informations de contact	Site: www.bbva.es
Pour de plus amples informations veuillez appeler	+34 900 108 637
Autorité compétente	La Commission nationale du marché des valeurs mobilières d'Espagne (CNMV) est chargée du contrôle de BBVA et l'Autorité Financière Markten (AFM) est chargée du contrôle de BBVA Global Markets B.V. par rapport à ce Document d'Informations Clés. Ce PRIIP est autorisé en Irlande.
Date de production du document d'informations clés	24/03/2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

1. En quoi consiste ce produit?

Type Titres de créance régis par le droit anglais / Le rendement dépend de la performance des entités de référence / Aucune protection du capital contre le risque de marché

Durée Le produit a une durée déterminée et sera échu le 10 juillet 2029, sujet à la survenance d'un événement de crédit.

Objectifs

(Les termes qui apparaissent en gras dans cette section sont décrits plus en détail dans les tableaux ci-dessous.)

Le produit est conçu pour fournir un rendement sous forme de (1) paiements d'intérêts réguliers et (2) un paiement en liquide au moment de la résiliation du produit. Toutefois, le paiement d'intérêts ainsi que le moment et le montant de tout paiement en espèces au moment de la résiliation dépendront de l'occurrence d'un ou de plusieurs événements de crédit au cours de la période d'observation du crédit. Votre investissement initial n'est pas protégé. Vous ne pouvez faire aucun profit et vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement initial.

Intérêts:

- Si la proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit est inférieure à 1,60 %, à chaque date de paiement des intérêts, vous recevrez un paiement d'intérêts calculé en multipliant le montant nominal du produit par le cours d'intérêts de 4,70 % par an puis en appliquant le décompte des jours correspondant pour ajuster ce montant afin de refléter la durée de la période d'intérêt correspondante.

Dates de paiement d'intérêts
10 juillet 2026
12 octobre 2026
11 janvier 2027
12 avril 2027
12 juillet 2027
11 octobre 2027
10 janvier 2028
10 avril 2028
10 juillet 2028
10 octobre 2028
10 janvier 2029
10 avril 2029
Date d'échéance

- Si la proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit est supérieure ou égale à 1,60 % mais inférieure à 4,80 %, à chaque date de paiement des intérêts, vous recevrez des intérêts indiqués ci-dessus ajusté(s) en fonction de la proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit au cours de la période d'observation du crédit écoulée. Les intérêts à payer diminuent chaque fois que la proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit augmente. Dans ce cas, le paiement des intérêts sera égal (A) au paiement des intérêts décrit ci-dessus moins (B) (i) ce montant multiplié par (ii) la différence entre (x) la proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit et (y) 1,60 % (le point de départ de la tranche) divisé par (iii) 3,20 % (l'intervalle de la tranche).

- Si la proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit est supérieure ou égale à 4,80 %, il n'y aura pas de paiements d'intérêts supplémentaires ultérieurement à la dernière date de paiement des intérêts précédant la date de détermination du crédit.

Remboursement du principal:

- Si la proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit est inférieure à 1,60 %, à la date d'échéance, vous recevrez un paiement en liquide égal à 1 000,00 EUR.
- Si la proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit est supérieure ou égale à 1,60 % mais inférieure à 4,80 %, à la date d'échéance, vous recevrez (A) 1 000,00 EUR moins (B) (i) 1 000,00 EUR multiplié par (ii) la différence entre (x) la proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit et (y) 1,60 % (le point de départ de la tranche) divisé par (iii) 3,20 % (l'intervalle de la tranche)
- Si la proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit est supérieure ou égale à 4,80 %, à la date d'échéance et vous ne recevrez aucun remboursement du principal.

Événement de crédit: Une entité de référence fait face à un événement de crédit si un des événements répertoriés ci-dessous se réalise. Un CDCC ou un agent de calcul du produit détermineront si un tel événement a eu lieu.

- Faillite: l'entité de référence connaît une insolvabilité, une faillite ou des événements connexes.
- Défaut de paiement: l'entité de référence ne parvient pas à effectuer des paiements dus sur sa dette au-dessus d'un seuil prescrit.
- Restructuration: la dette de l'entité de référence est restructurée sous des conditions défavorables pour le(s) détenteur(s) de la dette en question et contraignantes pour tous les détenteurs.
- Intervention gouvernementale: une autorité gouvernementale annonce une réduction des intérêts et/ou du principal, un report, une dévaluation ou d'autres modifications préjudiciables aux modalités de la dette de l'entité de référence en vertu des lois et règlements de restructuration et résolution.

Selon les termes du produit, certaines dates spécifiées ci-dessus et ci-dessous seront ajustées si la date en question n'est pas un jour ouvré ou un jour de négociation (selon le cas). Tout ajustement peut affecter le rendement, le cas échéant, que vous recevrez.

En plus des conséquences résultant de la survenance d'un événement de crédit, les termes du produit prévoient également que si certains autres événements exceptionnels se produisent (1) des ajustements peuvent être apportés au produit, (2) certaines dispositions conservatoires peuvent s'appliquer et/ou (3) l'émetteur peut provoquer en totalité ou en partie la résiliation anticipée du produit. Ces événements sont spécifiés dans les termes du produit et concernent principalement l'entité de référence, le produit et l'initiateur. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'un rachat par anticipation suite à la survenance d'un événement exceptionnel sera différent et sera probablement inférieur au montant que vous avez investi.

Entités de référence	Les 125 constituants de l'indice de référence	Agent de calcul du produit	BBVA GMBV
Indice de référence	Markit iTraxx Europe S45 Index	Date d'émission	21 avril 2026
Types de transaction de l'entité de référence	Standard European Corporate, Standard European Financial Corporate, Standard North American Corporate et Standard Singapore Corporate	Date d'échéance / durée	10 juillet 2029
Pondération du crédit	Pour chaque entité de référence: 1 divisé par le nombre d'entités de référence	Date de début de la période d'observation du crédit	Si: (i) un événement de crédit est déterminé par un CDDC, la date qui tombe soixante jours calendaires avant la date à laquelle la demande pertinente au CDDC a été faite; ou, sinon (ii) une date tombant jusqu'à soixante jours calendaires avant la première des dates suivantes: (a) si la détermination d'un événement de crédit est faite par l'agent de calcul du produit, la date de transaction ou (b) la date à laquelle une demande est faite à un CDDC (et une telle demande pourrait être faite avant la date de transaction)
Montant nominal du produit	1 000 EUR	Date de transaction	24 mars 2026
Prix d'émission	100,00 % du montant nominal du produit	Date de fin de la période d'observation du crédit	20 juin 2029
Devise du produit	Euro (EUR)	Période d'observation du crédit	La période commençant (et incluant) à la date de début de la période d'observation de crédit et se terminant à (et incluant) la date de fin d'observation de crédit
Tranche	La proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit réduisant le remboursement du principal et les intérêts qui est à un niveau entre 1,60 % et 4,80 %	Date de détermination du crédit	Soit la date à laquelle l' CDDC est invité à déterminer si l'événement de crédit pertinent s'est produit, soit la date à laquelle l'agent de calcul du produit (ou une autre partie de transaction pertinente) annonce qu'un événement de crédit s'est produit
Proportion de l'indice de référence impactée par les événements de crédit	La somme de la pondération du crédit de chaque entité de référence ayant subi un événement de crédit	Période d'intérêts	Chaque période depuis (et y compris) une date de paiement d'intérêts (ou la date d'émission, dans le cadre de la période d'intérêts initiale) jusqu'à (mais sans inclure) la date de paiement d'intérêts suivante (ou la date d'échéance, dans le cadre de la période d'intérêts finale)
CDDC	Un comité de détermination des dérivés de crédit ('Credit Derivatives Determinations Committee') établi en vertu des règles pertinentes du comité de détermination	Méthode de décompte des jours	30/360

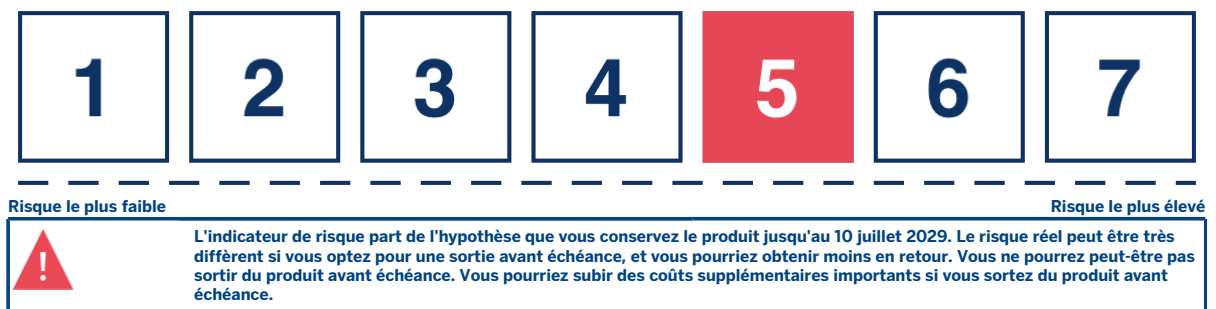
Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui remplissent tous les critères ci-dessous:

- ils ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une connaissance et une compréhension suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, que ce soit de manière indépendante ou par le biais d'un conseil professionnel, et ils pourraient avoir de l'expérience en ayant investi dans et / ou détenu des produits similaires offrant une exposition similaire aux marchés;
- ils recherchent un revenu et/ou s'attendent à ce que les entités de référence évoluent de manière à générer un rendement positif. Ils disposent d'un horizon d'investissement moyen;
- ils sont en mesure de supporter une perte totale de leur investissement initial, cohérent avec le profil de remboursement du produit à l'échéance (risque de marché);
- ils acceptent le risque que l'émetteur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit quel que soit le profil de remboursement du produit (risque de crédit);
- ils sont prêts à accepter un niveau de risque de 5 sur 7 pour obtenir des rendements potentiels qui reflète un risque entre moyen et élevé (de la manière indiquée dans l'indicateur synthétique de risque ci-dessous qui prend en compte tant le risque de marché que le risque de crédit).

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:	3 ans et 2 mois
Exemple d'investissement:	10 000 EUR
Scénarios	Si vous sortez après 1 an
	Si vous sortez après 3 ans et 2 mois (Période de détention recommandée)

Scénarios de performance

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	91 EUR	896 EUR
	Rendement annuel moyen	-99,09 %	-52,73 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 450 EUR	11 513 EUR
	Rendement annuel moyen	-5,50 %	4,47 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 530 EUR	11 513 EUR
	Rendement annuel moyen	5,30 %	4,47 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 708 EUR	11 513 EUR
	Rendement annuel moyen	7,08 %	4,47 %

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les scénarios favorable, intermédiaire et défavorable ont été calculés en utilisant 10 000 simulations sur la base des performances passées de l'actif sous-jacent et représentent les résultats du 90e, 50e et 10e centile, respectivement.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Les paiements effectués à un client pendant la vie d'un produit requiert que BBVA fasse certaines hypothèses. Cela a pour but d'entreprendre une analyse de scénario et le calcul de la rentabilité du produit comme indiqué dans le tableau. BBVA a décidé de ne pas capitaliser ces paiements.

3. Que se passe-t-il si BBVA Global Markets B.V. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A. garantit les obligations de paiement que l'Émetteur assume dans le Produit, dans ses mêmes termes. Le Produit n'est couvert ni par le Système de Garantie des Dépôts des Institutions de Crédit ni d'autres systèmes de garantie. Dans le cas où BBVA, en tant que garant, ne pourrait pas payer, vous subiriez une perte financière. En cas de résolution du Garant d'un tel instrument financier (processus applicable lorsque le Garant est insolvable ou qu'il est prévu qu'il deviendra insolvable dans un avenir proche et pour des raisons d'intérêt public et de stabilité financière, il est nécessaire d'éviter son insolvabilité), ce produit pourrait être converti en actions ou en son Montant Nominal et, par conséquent, vous pourriez subir des pertes sur votre investissement.

4. Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans et 2 mois
Coûts totaux	858 EUR	808 EUR
Incidence des coûts annuels*	9,3 %	2,8 % chaque année

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,2 % avant déduction des coûts et de 4,5 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	8,1 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	808 EUR
Coûts de sortie	Ce produit ne comprend aucun coût de sortie si détenu jusqu'à l'échéance. Le coût de sortie dans le cas d'une sortie anticipée est défini dans la section "Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?"	50 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,0 % de votre montant d'investissement chaque année. Ceci est une estimation des coûts réels.	0 EUR
Coûts de transaction	0,0 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 3 ans et 2 mois

Ce Produit arrive à échéance le 10 juillet 2029. Ce Produit ne permet pas au Client d'annuler leur investissement avant le 10 juillet 2029. Toutefois, dans des conditions de marché normales, BBVA peut faciliter au client le prix auquel BBVA peut acheter le produit. Un tel produit sera calculé en soustrayant (i) de la juste valeur du Produit calculée par BBVA conformément aux variables de marché et aux méthodologies couramment utilisées dans le marché (ii) un coût estimé de 0,5 % sur le Montant Nominal. Cette vente anticipée peut générer une perte financière pour le Client.

6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Service client. Boîte postale 1598. 28080 Madrid. E-mail: reclamacionesSAC@bbva.com. Tél.: +34 900 812 679. Site web: www.bbva.es. Pour toute réclamation concernant la vente ou une information sur ce Produit donnée par une entité différente de BBVA, contactez l'entité qui vous l'a vendu ou qui vous a conseillé sur ce Produit.

7. Autres informations pertinentes

Pour de plus amples informations sur le fonctionnement et les risques liés à ce Produit, veuillez contacter l'entité qui vous fournit conseil ou qui va vous vendre le Produit. Le Prospectus est enregistré chez la Banque Centrale d'Irlande. Le Produit sera émis dans la version la plus récente du Prospectus de l'Émetteur, qui est disponible sur le site web de BBVA (<https://shareholdersandinvestors.bbva.com/debt-investors/programas/structured-medium-term-note/>). Le Client devrait également consulter les conditions d'émission du Produit. Selon le Prospectus, le Produit est régi par la loi anglaise et le Client se soumet à la juridiction des tribunaux anglais.